

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 juillet 2021 à 18 heures 00
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles		x	
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 29 mars 2021, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

ORDRE DU JOUR

- **Délibération Adhésion à l'assistance mutualisée par le SYDEEL66 (RODP)**
- **Convention SYDEEL66 RODP**
- **Délibération Pépinière Départementale**
- **Délibération changement hébergeur site Internet**
- **Changement de version logiciel compta et nomenclature (M14 vers M57)**
- **Nettoyage des gîtes**
- **Chats errants**
- **ASA de la Molle**
- **Adressage de la commune**
- **Ouverture chemin Perles-Cadiras**
- **Compte rendu réunion – Projet parc photovoltaïque**
- **Questions diverses (téléphone plan d'eau, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre RÉGNÉ, il fait signer le bulletin de présence.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h15.

1. Délibération adhésion à l'assistance mutualisée par le SYDEEL66 (RODP)

Après lecture de la délibération proposée par le SYDEEL66, l'ensemble du Conseil municipal décide de l'adopter.

Vote à l'unanimité.

2. Convention SYDEEL66 RODP

Après lecture des différents points de la convention, l'ensemble du conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Vote à l'unanimité.

3. Délibération Pépinière Départementale

Après discussion, le Conseil municipal décide de reporter la délibération en automne afin que les administrés puissent avoir le temps de réfléchir au projet d'embellissement du village.

4. Délibération changement hébergeur site Internet

Après présentation du devis de la société « Communes en réseau », Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers présents décident de donner suite au devis et de désigner « Communes en réseau » comme hébergeur du site Internet de la commune.

Pour travailler sur ce projet, trois personnes sont désignées : MALAPRADE Christophe, ENOCQ Julien et LAPRAYE Pierre.

Vote à l'unanimité.

5. Changement de version logiciel compta et nomenclature (M14 vers M57)

Monsieur le Maire explique les raisons de ce changement de version concernant le logiciel comptable.

Après étude du devis de JVS Mairistem, le Conseil municipal décide de donner à Monsieur le Maire l'autorisation de le valider.

6. Nettoyage des gîtes

Les gîtes apparaissent sur le site BOOKING depuis le début de l'été et c'est un véritable succès.

Afin de pouvoir assurer le nettoyage, la remise ou réception des clés ainsi que les états des lieux, l'ensemble du Conseil municipal souhaite embaucher une personne en contrat aidé.

Monsieur le Maire doit se rapprocher de Pôle Emploi pour obtenir plus de renseignements.

7. Chats errants

Monsieur le Maire doit se mettre en relation avec la SPA pour savoir ce qu'il est possible de faire concernant la stérilisation.

8. ASA de la Molle

Le Conseil municipal souhaite organiser une réunion avec les propriétaires de terrains desservis par le Canal de la Molle pour trouver une solution.

Une convocation leur sera adressée prochainement.

9. Adressage de la commune

Le projet de dénomination des rues et de numérotation des habitations est en phase finale.

Une réunion publique sera organisée pour le présenter aux habitants du village et recueillir leurs observations.

10. Ouverture chemin Perles-Cadiras

Un sentier a été ouvert et il faut que nous contactions la Communauté de Communes pour qu'elle puisse le baliser et le répertorier parmi les sentiers du Fenouillèdes.

L'ensemble du Conseil municipal souhaite organiser un « moment découverte » pour le présenter aux administrés du village et des communes alentours qui le souhaitent.

11. Compte rendu réunion – Projet parc photovoltaïque

Monsieur WITTENBRINK fait part des réflexions de la commune concernant le photovoltaïque.

QUESTIONS DIVERSES

- Les fissures du Plan d'eau ont été réparées. Pour l'instant tout à l'air de tenir.
- Des 4x4 empruntent le Chemin de la Canal pour des « balades » et cela pose un problème car c'est dangereux et ils défoncent les chemins. Nous allons nous rapprocher de la communauté de communes ou du SIVM pour obtenir des panneaux de signalisation « Interdit sauf ayant droit »

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 20h30.

